Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Rennes Métropole

# C-1.Orientation d'aménagement et de programmation d'échelle métropolitaine

## *C-1-1.Les axes de développement de la Ville-Archipel*

Modification n°1 approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 15/12/2022

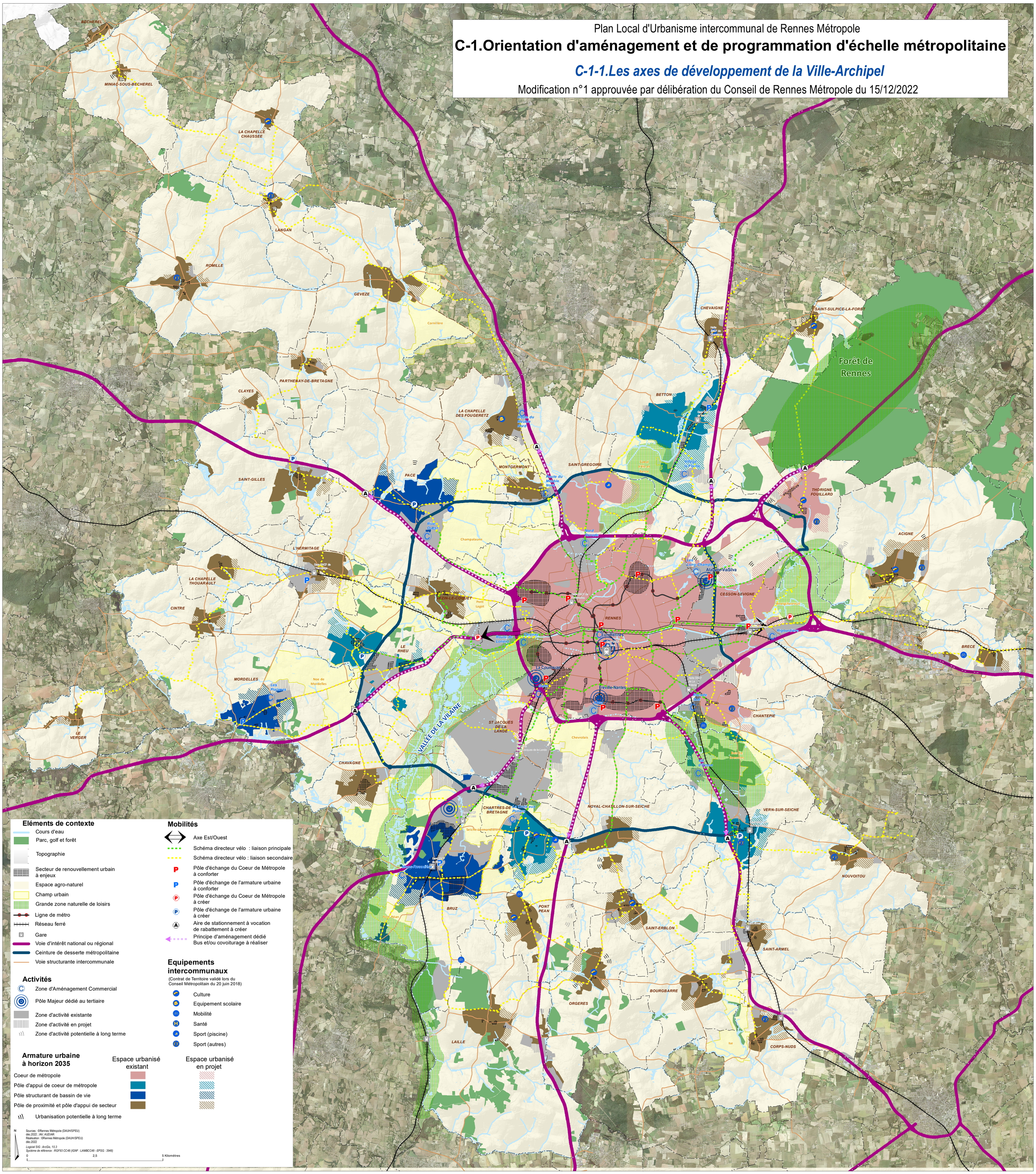


### Eléments de contexte

- Cours d'eau
- Parc, golf et forêt
- Topographie
- Secteur de renouvellement urbain à enjeux
- Espace agro-naturel
- Champ urbain
- Grande zone naturelle de loisirs
- Ligne de métro
- Réseau ferré
- Gare
- Voie d'intérêt national ou régional
- Ceinture de desserte métropolitaine
- Voie structurante intercommunale

### Activités

- Zone d'Aménagement Commercial
- Pôle Majeur dédié au tertiaire
- Zone d'activité existante
- Zone d'activité en projet
- Zone d'activité potentielle à long terme

### Mobilités

- Axe Est/Ouest
- Schéma directeur vélo : liaison principale
- Schéma directeur vélo : liaison secondaire
- Pôle d'échange du Coeur de Métropole à conforter
- Pôle d'échange de l'armature urbaine à conforter
- Pôle d'échange du Coeur de Métropole à créer
- Pôle d'échange de l'armature urbaine à créer
- Aire de stationnement à vocation de rabattement à créer
- Principe d'aménagement dédié Bus et/ou covoiturage à réaliser

### Equipements intercommunaux

(Contrat de Territoire validé lors du Conseil Métropolitain du 20 juin 2018)

- Culture
- Equipement scolaire
- Mobilité
- Santé
- Sport (piscine)
- Sport (autres)

### Armature urbaine à horizon 2035

| | Espace urbanisé existant | Espace urbanisé en projet |
|---|---|---|
| Coeur de métropole | | |
| Pôle d'appui de coeur de métropole | | |
| Pôle structurant de bassin de vie | | |
| Pôle de proximité et pôle d'appui de secteur | | |

Urbanisation potentielle à long terme

N

Sources : ©Rennes Métropole (DAUH/SPEU)
déc.2022 ; IAV; AUDIAR
Réalisation : ©Rennes Métropole (DAUH/SPEU)
déc.2022
*Logiciel SIG : ArcGis, 10.3*
*Système de référence : RGF93 CC48 (IGNF : LAMBCC48 - EPSG : 3948)*

0 2,5 5 Kilomètres